



وكالة حماية و تهينة الشريط الساحلي
AGENCE DE PROTECTION ET
D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AO N°11/2016

ETUDES D'ACTUALISATION DES PLANS DE GESTION DES AIRES PROTEGES LITTORALES DU CAP BON

Lot 1 : Lagunes du Cap Bon Est

Lot 2 : Zembra , Zembretta et Jebel Haouaria

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral lance un appel d'offres relatif à une étude d'actualisation des plans de gestion des Aires Protégées Littorales du Cap Bon - Lot1 : Lagunes du Cap Bon Est - Lot 2 : Zembra, Zembretta et Jebel Haouaria.

Les Bureaux d'Etudes désirant participer au présent appel d'offres, peuvent retirer gratuitement le dossier d'appel d'offres au siège de l'APAL, 2, Rue Mohamed Rachid Ridha – Belvédère Tunis 1002 contre une demande de retrait du Dossier d'Appel d'Offres mentionnant le nom du soumissionnaire, l'adresse, Tél/Fax, email...

Les offres contiendront les documents indiqués ci-après et répartis en trois groupes et placés dans trois enveloppes séparées, portant respectivement les mentions " Enveloppe A: Offre Technique ", " Enveloppe B: Offre Financière" et " Enveloppe C: Enveloppe extérieure"

Chacune des enveloppes sera fermée.

Enveloppe A : portant la mention « **Offre technique et justificatifs** »

Le nom du candidat, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offres doivent figurer sur cette enveloppe qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants :

T1- Liste des moyens humains que le soumissionnaire compte engager pour la réalisation de l'étude ;

T2- Méthodologie et déroulement de l'étude;

T3- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)/ termes de références;

T4- Liste des prestations à sous traiter avec désignation des sous-traitants et leurs références.;

T5- Planning détaillé de réalisation;

2. نهج محمد رشيد رضا - 1002 تونس البليديير
الهاتف: 71 906 577 (+216)
الفاكس: 71 908 460 (+216)
البريد الإلكتروني: boc@apal.nat.tn
موقع الوب : www.apal.nat.tn

2, Rue Mohamed Rachid Ridha
1002 Tunis Belvédère
Tél.: (+216) 71 906 577
Fax: (+216) 71 908 460
E-Mail: boc@apal.nat.tn
Site Web: www.apal.nat.tn

- T6**– Chronogramme d'exécution indiquant l'intervention de chaque membre de l'équipe.;
- T7**– Les références de même degrés de complexité effectuées par le soumissionnaire, en précisant le l'objet des réalisations, la date de la réalisation.

Enveloppe B : "L'enveloppe B" portant la mention « **Offre Financière** » contiendra, en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants, placés dans cet ordre :

- F1**- Soumission (acte d'engagement);
- F2**- Bordereau des Prix/ Détail estimatif;
- F3**- Décomposition des prix (homme/mois).

Enveloppe C : . L'enveloppe extérieure : « Enveloppe C » doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants:

- C1**- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire accompagnée d'un extrait de registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine, pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie
- C2**– Les Conditions de la Consultation et le CCAP ;
- C3**- Procuration;
- C4**– L'Attestation fiscale prévue par la législation en vigueur ;
- C5**– Certificat d'affiliation à la caisse nationale sécurité sociale (CNSS)
- C6**– Une déclaration sur l'honneur légalisée de non faillite ;
- C7**– Une attestation sur l'honneur comportant confirmation du soumissionnaire de n'avoir pas fait, et engagement de ne pas faire des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution (conformément au décret n°2002-3158 du 17/12/2002) ;
- C8**– Déclaration de non appartenance ;
- C9**-.Déclaration de groupement solidaire

Chacune des enveloppes " A " et " B " sera fermée et scellée. Ces deux enveloppes seront placées dans l'enveloppe extérieure « Enveloppe C » fermée et scellée qui ne devra comporter que la mention suivante: "**Ne pas ouvrir –AO N° 11/2016- ETUDES D'ACTUALISATION DES PLANS DE GESTION DES AIRES PROTEGEES LITTORALES DU CAP BON - Lot 1 : Lagunes du Cap Bon Est - Lot 2 : Zembra , Zembretta et Jebel Haouaria**"

L'offre doit parvenir par poste ou par rapide-poste ou directement au bureau d'ordre central de l'APAL contre décharge – au plus tard le 07/02/2017 à 12h30 (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi), l'ouverture des plis sera publique et aura lieu le même jour à 14h30.

Toute offre non conforme aux clauses du cahier de charges ou parvenant après la date limite de réception des offres ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours, à compter du lendemain de date limite de réception des offres.